



CONVENTION DE PARTENARIAT BAFA/BAFD

Entre les soussignés,

CEMEA de PICARDIE, Association à but non lucratif, régie par la loi 1901, reconnue d'utilité publique
N° déclaration d'existence : 22800001680

Code APE : 8559 A

Code SIRET : 34065469800026

sis 47, boulevard Alsace Lorraine - 80000 AMIENS - Tél. : 03.22.71.79.00

Agissant en qualité de dispensateur de formation, conformément à l'Art. L.920-2 du titre II du livre IX du Code du Travail, tel que modifié par la loi du 24.02.1984, désigné ci-après par le terme "Organisme de Formation" et représenté par :

Monsieur Thierry MALFAIT, Directeur des CEMEA de Picardie,
&
La Communauté de Communes Nièvre et Somme

D'UNE PART,

désignée ci-après par le terme "le contractant" et représentée par:

Monsieur René Lognon, président de l'EPCI

D'AUTRE PART,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE I

L'organisme de formation, les CEMEA de Picardie, assurera la formation au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs de Centre de Vacances et de Loisirs) et au BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeurs de Centre de Vacances et de Loisirs) des usagers de la collectivité pour 2025.

Les stagiaires de la collectivité s'inscriront sur les formations BAFA et BAFD du calendrier régional des CEMEA de Picardie.

ARTICLE II

La Communauté de Communes s'engage à fournir à chacun des stagiaires une attestation signée et tamponnée avec le montant de la prise en charge.



ARTICLE III

Pour les stagiaires de la collectivité, les tarifs de formation 2025 seront les suivants :

Type de stage	Tarif des stages 2025	Tarif des stage 2025 pour votre collectivité
Formation générale BAFA Internat	599 euros	510 euros
Approfondissement BAFA Internat	479 euros	410 euros
Qualification « Surveillance des Baignades » Internat	677 euros	610 euros
Formation générale BAFD Internat	756 euros	650 euros
Perfectionnement BAFD Internat	501 euros	420 euros

Pour les stages d'approfondissement BAFA à option spécifique, la réduction des 10% s'appliquera sur le tarif de référence de 479 €.

Dans le cadre d'un partenariat que nous avons avec la CAF de la Somme, chaque stagiaire de maximum 25 ans et résidant dans la Somme aura accédé aux aides suivantes :

- Formation Générale BAFA :
 - 300 euros (trois cent euros) pour une participation en internat.
 - 100 euros (cent euros) pour les stages de formation générale BAFA en ½ pension
- Approfondissement BAFA avec les thématiques suivantes « Accueillir des publics en situation de handicap » ou « Jeunes enfants » :
 - 100 euros (cent euros) pour la participation à une de ses sessions en internat ou en ½ pension.

Ces aides seront déduites lors de l'inscription du stagiaire aux CEMEA.

La présente convention s'applique sur l'année 2025.

Fait à AMIENS, le 3 février 2025,

Pour le contractant,

Pour l'organisme de formation,
Thierry MALFAIT,
Directeur Territorial

René LOGNON

Président de la Communauté de Communes
Nièvre et Somme,
Par délégation du Conseil Communautaire,
Fait le 06.02.25
A Flixecourt

CEMEA PICARDIE
47 Boulevard d'Alsace Lorraine
80000 AMIENS
Tél. 03 22 71 79 00

